



HAL
open science

L'affaire de Fontevraud, Les tombeaux des Plantagenêt : bataille patrimoniale ou acharnement sur fond de rivalité franco-britannique ?

Guy Trigalot

► To cite this version:

Guy Trigalot. L'affaire de Fontevraud, Les tombeaux des Plantagenêt : bataille patrimoniale ou acharnement sur fond de rivalité franco-britannique ?. Mémoires - Académie des sciences, belles lettres et arts d'Angers, 2022, XXXVI. hal-03599169

HAL Id: hal-03599169

<https://hal.science/hal-03599169>

Submitted on 6 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'affaire de Fontevraud

*Les tombeaux des Plantagenêt :
bataille patrimoniale ou acharnement sur fond de rivalité franco-britannique ?*

*par Guy Trigalot
le 8 octobre 2021*

Je profite de la liberté qui m'est donnée pour cette première communication en tant que titulaire de notre académie pour m'aventurer sur les terres des historiens, malgré mon amateurisme en la matière. C'est que, premièrement, la littérature a toujours fait ménage (bon ou mauvais) avec l'Histoire. Et puis, seconde raison, il faut bien admettre que les Pavié, ici appréciés et que j'ai la chance d'avoir étudiés, ont joué un rôle de premier plan concernant Fontevraud. Enfin, et la psychanalyse y verrait peut-être là ma principale motivation, j'ai retrouvé, bien avant de m'intéresser au destin de l'abbaye, la trace d'un lointain parent, Guillaume Trigalot¹ qui, en tant qu'envoyé de la vénérable institution dirigée durant des siècles par des femmes, vint au secours d'un de ses prieurés. Il s'agit du prieuré de Sauvement, fondé en 1245, à Mantry près de Lons-le-Saunier, aujourd'hui disparu et qui accueillait une douzaine de religieuses. Deux siècles avaient passé lorsqu'en 1442, il vint à l'esprit d'un certain abbé Henri de Salins, de demander la suppression de ce prieuré et, bien entendu, l'union de ses biens à son abbaye de Baume. Il trouvait là en effet un excellent moyen d'augmenter ses revenus. Or, Marie de Montmorency, abbesse de Fontevraud, n'était nullement disposée à favoriser de telles prétentions, alors même que le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon et le pape Eugène IV avaient donné tous deux leur accord pour cette « fusion-acquisition ». Dépêché sans plus attendre, Guillaume Trigalot prit donc, de nuit, possession du prieuré. Et il reçut quelques semaines plus tard la prieuresse nommée par Fontevraud. Mais c'était sans compter sur la ténacité bourguignonne ; et après plusieurs requêtes, comparutions, procès et appels, de la part des responsables locaux, l'abbé Trigalot dut céder. Sauvement quitta l'Ordre. Marie de Bretagne, nouvelle abbesse de Fontevraud, multiplia bien les interventions, s'en référant même au nouveau pape Pie II. Mais sans plus de succès que sa prédécesseure. Le duc de Bourgogne ne se laissa pas influencer et la prieuresse dut retourner dans le Maine-et-Loire. Quant à Guillaume Trigalot, il resta au Sauvement comme simple locataire, et put ainsi continuer à couler des jours heureux dans le Jura !

Voici pour la « petite histoire ». La prestigieuse histoire de l'abbaye de Fontevraud quant à elle, ainsi que sa remarquable influence culturelle ne sont plus à démontrer. Elle se sont rappelées à nous il y a quelques années par le truchement d'une célèbre émission de télévision animée par Stéphane Bern². Tout récemment³,

¹ Pour plus de détails : <https://www.yumpu.com/fr/document/read/17398673/notice-historique-de-mantry-cegfc>

² *Secrets d'histoire* consacrée à Aliénor d'Aquitaine, 3 août 2017, France 2.

³ Créé depuis 2018, inauguré en 2021.

l'endroit a également vu la création en son sein d'un musée d'art moderne, grâce à la donation de Martine et Léon Cligman.

Cette belle et grande abbaye de Fontevraud fut le centre d'une polémique à épisodes que l'académie d'Angers a combattue et remportée. Les mémoires de notre compagnie en ont d'ailleurs gardé la trace⁴. Mais, outre le fait qu'il faille explorer les rayonnages de nos archives pour découvrir les quatre ou cinq sources en question, il convenait d'en effectuer une synthèse.

Rappel historique

Aliénor⁵ (« l'autre Aénor » en langue d'oc) est ainsi appelée en référence à sa mère Aénor de Châtellerauld. Elle est désignée dès 1130 à la mort de son frère, à l'âge de 8 ans, héritière du duché d'Aquitaine, l'une des plus grandes puissances du moment. L'année 1137, année du décès de son père, est pour elle extraordinaire. Non seulement elle devient duchesse, mais elle épouse également le fils de Louis VI dit le Gros descendant direct d'Hugues Capet. Les noces avec le prince sont célébrées à Bordeaux puis les jeunes mariés sont couronnés ducs d'Aquitaine à Poitiers. Mais durant leur voyage vers Paris, ils apprennent la mort du roi ! À Noël, voici donc Aliénor à nouveau couronnée, cette fois en tant que reine de France, son époux prenant le nom de Louis VII. En l'espace de quelques mois, cette jeune femme éduquée à la cour d'Aquitaine, l'une des plus évoluées d'Europe, est propulsée dans le royaume de France, bien moins sophistiqué, et se retrouve au centre d'un domaine et d'un pouvoir considérables. Noble et raffinée, elle connaît le latin, la musique et la littérature, mais rivalise avec les hommes en ce qui concerne l'équitation et la chasse, Elle est, comme on pouvait s'en douter, très critiquée pour son esprit d'indépendance, sa libre mise et son goût du luxe. Et bien qu'ayant donné naissance à deux filles, l'entente avec Louis VII se révélant difficile, elle s'éloigne de cet époux trop austère. On l'accusera par la suite d'avoir entretenu une relation adultère durant la Seconde croisade. Sous le prétexte d'une consanguinité aux quatrième et cinquième degrés, le mariage sera alors déclaré nul en 1152.

À son retour d'Orient, séduite par Henri Plantagenêt, comte d'Anjou et du Maine, elle l'épouse, quelques semaines seulement après avoir retrouvé sa liberté. Deux ans plus tard, Henri et Aliénor se voient couronnés roi et reine d'Angleterre⁶. Le pays s'accroît alors considérablement grâce aux nouveaux territoires sur le continent. Ils auront ensemble huit enfants, cinq garçons et trois filles. Nous connaissons plus particulièrement trois d'entre eux, les futurs rois d'Angleterre Richard Cœur de Lion et

4 En 1846, seule une courte - mais ferme - réclamation signée Godard-Faultrier et adressée au ministre de l'Intérieur est publiée. En 1866, Victor Pavie signe un long plaidoyer « Westminster et Fontevraud » et les comptes-rendus des séances de 1867 témoignent de la mobilisation de l'Académie. En 1902, un article revient sur les événements de 1866. Enfin, en 1906, à l'occasion de la protestation de l'Académie, sont évoquées les premières tentatives de 1817 et 1819 ainsi que celles de 1866.

5 Également connue sous le nom d'Éléonore de Guyenne.

6 Par son grand-père maternel Henri 1^{er} d'Angleterre (fils de Guillaume le Conquérant), Henri Plantagenêt peut prétendre à la couronne anglaise. Il oblige par les armes le cousin de sa mère Étienne, alors monarque, à le reconnaître comme héritier. À la mort de celui-ci il accède au trône d'Angleterre.

Jean Sans Terre ainsi qu'Aliénor (deuxième du nom), l'épouse du roi Alphonse VIII de Castille. C'est la mère de Blanche de Castille et donc la grand-mère de Louis IX dit Saint Louis.

Un peu plus tard, écartée du pouvoir anglais par son mari, Aliénor d'Aquitaine et son fils Richard Cœur de Lion s'établissent à Poitiers ; ils y gouvernent le duché. Après une tentative malheureuse pour reprendre le pouvoir à Henri II, Aliénor est arrêtée et emprisonnée durant quinze ans, notamment à Chinon, puis en Angleterre. À la mort d'Henri II, en 1189, et après de nombreuses autres péripéties, toutes plus rocambolesques les unes que les autres (elle dirige deux ans l'Angleterre, voyage en Italie, assiège le château de Windsor, collecte une énorme rançon pour libérer son fils Richard prisonnier en Autriche...) Aliénor se retire à Fontevraud à partir de 1200. C'est là qu'elle accueille Richard, mourant, c'est de là également qu'elle mène toutes sortes d'actions afin que l'Anjou ne rallie pas la Bretagne, pesant dans les affaires d'Angleterre (pour l'accession au trône de son fils Jean Sans Terre) comme dans celles de la France (rencontres avec Philippe-Auguste). Elle meurt à Poitiers en 1204 à l'âge de 80 ou 82 ans. Elle repose depuis des siècles à l'abbaye de Fontevraud avec son second mari Henri II Plantagenêt, son troisième fils Richard Cœur de Lion, ainsi que l'épouse de son dernier fils Jean Sans Terre, Isabelle d'Angoulême.

Fontevraud : un sépulcre qui ne doit rien au hasard

Fondée en 1101 par Robert d'Arbrissel qui choisit alors de placer une abbesse de sang royal à la tête des moines et moniales résidant dans les quatre monastères du site, consacrée par le pape Calixte II en 1119, l'abbaye de Fontevraud fut, dès l'origine, soutenue par la maison d'Anjou. Henri II Plantagenêt et son épouse Aliénor d'Aquitaine furent de généreux donateurs et d'influents protecteurs. Et c'est Aliénor qui décide de faire de ce lieu situé à la croisée des territoires angevins et poitevins, une nécropole royale comparable à celle de Saint-Denis pour les rois de France. Ainsi, à la mort de son mari, alors que celui-ci a fait préparer un tombeau dans le Limousin, c'est à l'abbaye royale de Fontevraud qu'Aliénor le fait enterrer. Aux obsèques d'Henri II en 1189, son fils Richard Cœur-de-Lion demande à reposer près de lui, le moment venu ; à sa mort, dix ans plus tard, sa volonté est exaucée. Aliénor avait commandé trois gisants en tuffeau et pour le sien souhaité être représentée un livre entre les mains, pour symbole de son attachement à la culture. Cinq ans plus tard c'est à son tour d'être inhumée parmi les siens.

Les conquêtes de Philippe Auguste feront se replier l'empire Plantagenêt en Angleterre et mettront un terme au rêve de nécropole royale d'Aliénor. Mais il y aura tout de même d'autres descendants accueillis à Fontevraud : sa fille, Jeanne d'Angleterre qui avait pris l'habit fontevriste et qui mourut en 1199, sa belle-fille, Isabelle d'Angoulême, l'épouse de Jean Sans Terre, disparue en 1246, ainsi que son petit-fils Raymond VII de Toulouse. Ils reposeront tous ensemble sous la nef. Plus tard, les cœurs de Jean Sans Terre et d'Henri III, un autre petit-fils, seront également transférés. La crypte dans laquelle ils étaient conservés à partir de 1638 est comblée

à la Révolution. Il n'en reste aujourd'hui qu'une fresque⁷. Et à partir de Jean Sans Terre, les monarques anglais seront enterrés en Angleterre.

En 1814, lorsque l'abbaye est transformée en prison par Napoléon, les quatre gisants sont transportés dans les cuisines romanes converties à l'époque en chapelle funéraire. Ils y resteront quarante ans puis seront finalement installés dans la salle capitulaire.

Ces tombeaux des Plantagenêt, magnifiques statues polychromes conservées dans l'abbatiale : trois en pierre (ceux d'Henri II, d'Aliénor et de Richard Cœur-de-Lion) et un en bois (celui d'Isabelle), firent l'objet de réclamations répétées de la part de l'Angleterre, au cours du dix-neuvième siècle.

Première tentative

En 1816 tout d'abord, un certain Sthothard, Anglais qui rédigeait un important ouvrage sur les *Statues monumentales de la Grande-Bretagne*, se rendit à Fontevraud et, mécontent de la façon dont elles étaient conservées, agit à son retour en Angleterre pour que des démarches fussent entreprises afin de les récupérer. Le gouvernement anglais en fit donc officiellement la demande aux Français, par l'intermédiaire du chevalier Stuart, début 1817. Le duc de Richelieu, premier ministre de Louis XVIII suivit personnellement l'affaire. On demanda au préfet de Maine-et-Loire, le baron de Wismes de se renseigner sur l'état de ces monuments et leurs conditions de conservation. Ce dernier répondit rapidement pour s'opposer à leur enlèvement, livrant des arguments pour leur maintien en Anjou et recommandant surtout de les placer dans un lieu plus adapté :

[...] ces souverains étaient [...] comtes d'Anjou [...] morts sur cette terre [...] Henri III [...] lui-même, voulut que son propre cœur y fut déposé [...] Quoique mutilées, elles [les statues] me semblent très précieuses. Mais en même temps que je propose de les retenir, il me paraît convenable de les sortir de la poussière et de rendre un hommage nouveau à la cendre des souverains qu'elles représentent [...] ⁸

Deuxième tentative

Cette intervention dut inciter les autorités de la Restauration à garder le silence et à gagner du temps. Mais en 1819, la demande anglaise est réitérée au prétexte que « les monuments des princes [...] ont été abandonnés dans les champs et les bâtiments voisins ⁹ ». Nouvelle clarification du baron de Wismes quelques jours plus tard, qui rappelle sa lettre de 1817 et précise que les statues ont bien été, sur ses ordres, entreposées dans « un lieu hors de toute atteinte ». Le préfet en termine avec les prétentions anglaises :

⁷ Sous le transept de l'église se trouve le « cimetière des rois » qui conserve le corps de huit princes et princesses d'Angleterre mais aussi des urnes contenant le cœur de Jean Sans Terre, d'Isabelle d'Angoulême et de leur fils Henri III.

⁸ Lettre du baron de Wismes au ministre de l'Intérieur du 19 avril 1817, citée dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 5e série, t. IX - 1906, Angers, p. 67.

⁹ Lettre du chevalier Stuart au comte Decaze du 9 mars 1819, citée dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, Op. Cit., p. 70.

Je persiste à penser que [...] la restitution de ces objets d'histoire et d'art ne saurait avoir lieu. Mais, afin de faire cesser ces demandes, il est nécessaire d'ordonner que des fonds seront affectés à la confection d'une chapelle sépulchrale [sic]¹⁰.

La semaine suivante, les négociations s'arrêtent et la France engage des démarches pour améliorer la préservation de son patrimoine. Fontevraud étant utilisée à l'époque comme maison centrale de détention, il n'était pas si évident d'y construire une chapelle devant servir à abriter les tombeaux de la maison royale anglaise, mais il était clair que cela serait une bonne précaution face aux visées britanniques.

Troisième tentative

En 1846, cette affaire avait encore occupé le devant de l'actualité, cette fois à cause d'intérêts français. Le 7 février, la SASAA¹¹ avait appris que la liste civile avait reçu l'ordre d'enlever les tombeaux et statues des rois et reines d'Angleterre de l'abbaye saumuroise pour les emporter à Versailles. On a dit que c'était pour être restaurés. Mais d'autres affirment qu'ils furent repeints à leur retour¹². Les informations manquent sur cet enlèvement. Quoi qu'il en soit, la SASAA réagit vivement :

La Société Royale d'agriculture, sciences et arts d'Angers [...] a vu avec la plus extrême surprise et avec le plus vif regret, enlever de Fontevrault [sic] où elles attiraient l'attention des Touristes et des Antiquaires, les statues d'Henri II et de Richard Cœur-de-Lion, comtes d'Anjou et rois d'Angleterre, ainsi que celle de la célèbre Éléonore d'Aquitaine. Dépaysées comme elles le sont à cette heure, ces statues perdent leur intérêt, et la Société ne comprend pas ce que les Musées royaux peuvent beaucoup gagner à les posséder...¹³

Les signataires (MM. Beauregard, de Contades et Godard-Faultrier) regrettent ensuite le préjudice subi par le département en matière de tourisme, au vu de l'établissement récent du chemin de fer, et concluent :

Attendu ces motifs [...] la Société vous prie instamment de bien vouloir [...] faire opérer le rétablissement desdites statues à Fontevrault, ancienne abbaye que l'on pouvait appeler autrefois le Saint-Denis des Plantagenets [...] ¹⁴

Un nouvel appel était fait en décembre, car lors de la séance de l'académie d'Angers du 11 décembre, un article de la *Revue archéologique* avait fait craindre l'échec de la réclamation.

¹⁰ Lettre du baron de Wismes au ministre de l'Intérieur du 23 mars 1819, citée dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, Op. Cit.*, p. 72.

¹¹ Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

¹² On a dit aussi que la ville de Fontevraud aurait reçu en échange des statues diverses, dons de la liste civile du roi Louis-Philippe (courrier du ministre de l'Intérieur du 10 mars 1865).

¹³ Réclamation adressé à M. le ministre de l'Intérieur relative à l'enlèvement des statues de Fontevrault du 8 mai 1846, *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 2e série, t. V - 1842-1846, Angers , p. 348.

¹⁴ *Id.*

Dans la lettre qu'il adresse à Victor Pavie quelque temps plus tard, Alfred de Falloux¹⁵ lui donne des nouvelles des démarches entreprises pour la conservation des statues de Fontevraud :

[...] veuillez dire à Mr Godard et vous dire à vous-même que nous sommes fort mal reçus dans nos réclamations pour les statues de Fontevrault. Nous allons nous réunir au retour de Quatrebarbes, et faire une démarche collective entre les 7 députés du Maine-et-Loire, et nous vous rendrons ensuite un compte officiel de ce qui en adviendra. En tous cas, ne nous soupçonnez pas d'oubli.¹⁶

En mars 1847 donc, ses démarches s'étant avérées impuissantes, l'académie d'Angers se résolut à ne conserver que des copies en plâtre, tout en déplorant cette perte du patrimoine. Pourtant, en 1849, grâce à Falloux toujours (nous n'avons malheureusement pas plus de détails sur le sujet), les statues revinrent à Fontevraud.

Quatrième tentative

Une troisième tentative britannique eut lieu en 1866. Victor Pavie, alors vice-président de l'Académie, rédigea à cette occasion un long article intitulé « Westminster et Fontevrault », qui parut dans les *Mémoires de la SASAA* la même année. Avec emphase, il y évoquait le passé :

Les voilà, telles que le ciseau de nos pères les a taillées dans le tuf de nos carrières et dans le rouvre de nos forêts. Elles racontent avec l'incomparable éloquence des lieux comme des temps les guerres, les traverses, les vengeances et les expiations de cette famille, la plus orageuse de l'histoire [...]¹⁷

... et défendait véhément la légitimité de l'implantation des tombeaux royaux en terre angevine :

Le refus n'est pas de nous ; ce sont eux qui vous refusent [...] Vous avez il est vrai, restitué à la France le prisonnier de Sainte-Hélène. - Il vous pesait. Ici, ni répulsion d'une part, ni remords de l'autre ; le vœu de la mort librement exprimé, observé et transmis par tant de générations, oblige ; le répudier, *non possumus* ! L'exil pour eux, ce serait Westminster. Qu'iraient faire sur ces dalles, glacées par l'hérésie, des figures marquées du sceau de la catholicité ? - Plutôt Versailles ! [...] Vous avez vos Tudor, laissez-nous nos Plantagenets.¹⁸

Car la question religieuse n'était pas annexe ici. La SASAA avait ainsi reçu une lettre d'un Anglais, datée du 25 février 1867, signée du pseudonyme *Catholicus*, demandant

¹⁵ Comte Frédéric Alfred Pierre de Falloux du Coudray, né à Angers le 8 mai 1811 et mort à Angers le 6 janvier 1886, historien et homme politique français. Député du Maine-et-Loire dès 1846, il sera ministre de l'Instruction publique et des cultes en 1849. Membre de l'Académie française en 1856.

¹⁶ Lettre inédite d'Alfred de Falloux à Victor Pavie du 1er mars 1847 (Bibliothèque municipale d'Angers, datation Steuer, n° 124).

¹⁷ Pavie Victor, « Westminster et Fontevrault », *Mémoires de la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, Angers, Lachèse, Bellevue et Dolbeau, 1866, p. 235-236.

¹⁸ *Id.*

aux Angevins « de ne pas laisser aller ces statues de princes catholiques dans une terre protestante »¹⁹.

À la fin de son texte, Pavie rappelait les tribulations de ces sculptures tombales :

En 1817, après le premier échec des négociations britanniques, et sur la proposition de M. de Wismes, on les tira de la nuit et du pêle-mêle où elles gisaient. En 1849, à leur retour de Versailles, sous les auspices du ministre, notre collègue, M. de Falloux, elles furent réinstallées avec une considération nouvelle. Cette fois, il leur faut mieux ; il leur faut à elles, comme à nous, comme à la France, qui les protège, de respirer sans bornes dans l'édifice tant aimé.²⁰

Le problème était que Napoléon III avait donné sa parole à la reine Victoria...

Fort heureusement, l'on assista à une véritable mobilisation initiée par la Société angevine, et relayée par Beulé²¹ de l'Institut, Dufaure²² du Barreau de Paris, Lebrun²³ de l'Académie française ainsi que des députés et responsables politiques tels Berryer²⁴, Janvier de la Motte²⁵, Ségris²⁶, Louvet²⁷ et Falloux. Consultations écrites d'avocats, courriers nationaux et internationaux, articles de journaux, etc. firent reculer l'empereur, rendant inutiles la pétition au Sénat et les interpellations à la Chambre qui avaient été prévues²⁸. Cependant, afin de préserver les convenances, les défenseurs de Fontevraud durent patienter jusqu'à ce qu'une solution diplomatique fût trouvée. Le 30 mars 1867, Beulé écrivait au président de la SASAA : « [...] la lettre de la Reine d'Angleterre était la solution des difficultés. Elle a écrit, en effet, pour rendre à l'Empereur sa parole [...] L'Empereur n'aurait jamais cédé. C'est la Reine qui lui a ouvert la retraite. ²⁹» Beulé en profitait pour régler quelques comptes et attribuer tout le mérite du succès de ce sauvetage à la Société d'Angers :

M. Louvet ressemble à ces braves qui se cachent pendant la bataille, mais qui annoncent la victoire avec tant de bruit qu'ils passent pour des héros. Vous comprenez que je laisse cela tomber à terre. La Société d'Agriculture d'Angers, qui a sonné le tocsin, animé tous les cœurs, mis en jeu tous les moyens légaux, peut

¹⁹ *Mémoires de la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1867, p. 115-117.

²⁰ Victor Pavie, *Op. Cit.*, p. 237.

²¹ Charles Ernest Beulé (1826-1874), archéologue né à Saumur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-arts en 1862, puis député de centre droit après 1870 ; il sera même ministre de l'Intérieur quelques mois en 1873.

²² Jules Dufaure (1798-1881), avocat et homme politique modéré. Il fut député, membre de gouvernement sous la Monarchie de Juillet, la Deuxième République, le Second Empire et Président du Conseil puis sénateur sous la Troisième République.

²³ Pierre-Antoine Lebrun (1785-1873), poète et auteur de pièces de théâtre.

²⁴ Pierre-Antoine Berryer (1790-1868), avocat et homme politique légitimiste libéral.

²⁵ Eugène Janvier de la Motte (1823-1884), préfet.

²⁶ Émile Ségris (1811-1880), homme politique, deux fois ministre en 1870.

²⁷ Charles Louvet (1806-1882), banquier et homme politique français. Il fut maire de Saumur de 1844 à 1869.

²⁸ La teneur et les détails des démarches sont parus dans les *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 5e série, t. XX, Angers, 1917, p. 2-32.

²⁹ Lettre de Beulé au président de la SASAAA du 30 mars 1867, *Ibid.*, p. 29.

s'attribuer beaucoup plus justement que le député de Saumur un triomphe juste [...] Sans vous, tout passait et Messieurs les Députés du Maine-et-Loire auraient approuvé l'enlèvement des statues de Fontevrault, comme ils approuvent tous les budgets, toutes les expéditions [...] et les lois les plus désastreuses.³⁰

Beulé et Falloux n'en restèrent pas là ; le second avait d'ailleurs confié au président de la société savante que « si la Reine d'Angleterre l'avait exigé, l'Empereur nous aurait dépouillés sans aucun scrupule »³¹. Ils conduisirent une campagne de presse pour « constater positivement non pas seulement le droit angevin, mais le droit de toute la France sur ces monuments quels qu'ils soient, et [...] qu'un employé du Domaine ne [puisse] pas au premier caprice d'un ministre, partir avec un serrurier sous le bras et aller exécuter brusquement un mauvais coup [...] »³²

C'est la seule trace d'une intervention directe de notre société dans les affaires publiques tout au long du dix-neuvième siècle. Bien évidemment, la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers s'augmenta de nombreux membres honoraires dans les semaines qui suivirent³³ ! Quant aux statues elles-mêmes, elles occupèrent désormais une place d'honneur dans l'église restaurée, comme l'avait demandé, en contrepartie de l'abandon de sa requête, la reine Victoria.

Cinquième tentative

L'on aurait pu croire la question définitivement réglée ; en 1902, un article de Gustave d'Espinay dans les *Mémoires de la SASAA*³⁴, revenant sur les péripéties de la victoire française, avait semblé clore le dossier. Mais, en 1906, le gouvernement anglais réclamait une nouvelle fois les statues tombales. Sous prétexte que les Britanniques avaient offert à la France plusieurs miniatures de Jehan Fouquet, un journal parisien révélait des négociations soi-disant bien engagées avec le Foreign Office et se félicitait de ce nouveau signe d'« entente cordiale ». Immédiatement, Guillaume Bodinier, sénateur, conseiller général et président de la société angevine, fit parvenir au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts une très officielle « protestation de la Société contre l'enlèvement des statues de Fontevrault »³⁵. Il rappelait les arguments utilisés par ses prédécesseurs et insistait sur le caractère illégal du transfert envisagé, au vu de la consultation du barreau d'Angers qui avait estimé, quatre décennies plus tôt, que les statues étaient partie intégrante des sépultures et à ce titre « absolument inaliénables ». Il posait cette question : « les

³⁰ *Id.*

³¹ Lettre de Falloux au président de la SASAA du 1er avril 1867, cité dans *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, Op. Cit.*, p. 30.

³² *Id.*

³³ Louvet, Dufaure, Ségris, Berryer, mais encore Salvétat (avocat), Vitet (académicien) et Las Cases acceptèrent ce titre en récompense de leur soutien.

³⁴ G. d'Espinay, « Les statues de Fontevrault et la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers », *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, Angers, 1902*, p. 175-183.

³⁵ Protestation du 27 juillet 1906, *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, 5e série, t. IX, Angers, 1906*, p. 55-57.

raisons alléguées en 1867 et jugées excellentes auraient-elles perdu de leur valeur en 1906 ? ».

Une semaine plus tard, Aristide Briand, ministre en exercice, mettait un point final à la controverse en envoyant à Angers la lettre suivante :

J'ai l'honneur de vous informer que les bruits qui ont pu courir à l'égard de l'enlèvement de ces œuvres d'art sont dénués de tout fondement. Les Statues des Plantagenêts, qui sont placées sous la protection de la loi du 30 mars 1887 relative à la Conservation des Monuments Historiques, courent d'autant moins de risques qu'elles sont conservées dans un établissement d'État.³⁶

Conclusion

Il serait simpliste d'attribuer l'insistance anglaise à un désir de revanche puisant sa source dans un antagonisme séculaire entre nos deux pays, de Guillaume le Conquérant aux guerres napoléoniennes en passant par l'interminable Guerre de Cent ans. Il serait surtout trop long d'évoquer les innombrables conflits survenus ensuite, à la Renaissance - le combat s'augmentant alors d'une tonalité religieuse entre catholiques et protestants -, ainsi qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, durant lesquels guerres d'Italie, guerres de Succession (d'Espagne, d'Autriche...) virent les monarques français et anglais s'opposer sans relâche et leurs querelles s'exporter sur d'autres continents avec pour théâtre les colonies, la guerre d'indépendance américaine... jusqu'au début du XIX^e siècle et l'apogée que constituent les coalitions contre Napoléon.

Mais le fait qu'Aliénor se situe à l'origine des premiers conflits franco-britanniques a dû peser, au moins indirectement voire inconsciemment. Car c'est bien son premier mariage avec Louis VII qui est au cœur de la première grande guerre entre nos deux pays. Et c'est bien par son union en secondes noces avec Henri Plantagenet, futur souverain d'Angleterre, que furent attisées les braises de nos rivalités. Une autre femme, Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, écartée de la succession au nom de la loi salique en 1328, elle aussi épouse d'un roi d'Angleterre, et mère d'Édouard III, soufflera dessus plus d'un siècle plus tard.

Malgré cette histoire tumultueuse, le rapprochement franco-britannique est bien en cours au temps de l'affaire de Fontevraud, grâce aux Ententes cordiales négociées par la reine Victoria avec Louis-Philippe puis Napoléon III. C'est sans doute le climat de cette volonté commune d'apaisement qui conduisit les Anglais à se rallier aux exigences françaises. Sans oublier bien entendu, la farouche détermination des Français et, devrais-je dire : des Angevins !

³⁶ Réponse de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts à la protestation de la Société contre l'enlèvement des statues de Fontevault, *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, *Ibid.*, p. 58.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que nous réjouir des succès de nos prédécesseurs. Ils s'inscrivent parfaitement dans notre modernité qui aspire enfin à l'égalité homme-femme. Quoi de mieux en effet pour la célébrer que de réussir ce coup triple : sauver le tombeau d'une femme, une souveraine dans un Moyen âge si masculin, tombeau qui plus est installé dans une abbaye dirigée – fait tout autant rarissime - par des femmes³⁷ ?

Dans son texte à propos de Fontevraud, avec un accent féministe, rare au XIX^e siècle et qui méritait donc d'être relevé, Victor Pavie soulignait...

...[...] l'influence et le crédit de l'institution singulière qui, en courbant les hommes sous la crosse d'une abbesse, relevait la femme du servage de son passé et réagissait pleinement contre une oppression de quarante siècles³⁸.

Et même si ce ne fut pas la détermination première de tous les acteurs concernés par ce sauvetage patrimonial, c'est bien l'honneur de notre académie de compter dans ses rangs des hommes qui permirent cette victoire.

Trois remarques après la conférence :

- Il est étonnant de constater que le jour même de cette communication, se tenait à Fontevraud un colloque intitulé « *Gouverner l'empire Plantagenêt (1152-1224) : autorité, symboles, idéologie* », du jeudi 7 octobre au samedi 9 octobre 2021, réunissant les plus grands spécialistes de la question.

- Pour répondre à la question posée par le marquis de Bethune Hesdigneul de savoir si les corps reposent bien sous leurs gisants, je citerais cet extrait de Loireexplorer communauté de bloggeurs bénévoles qui écrivent sur leur site, à propos de Richard Cœur de Lion : « *Tradition du Moyen Âge oblige, son cœur, sa cervelle, ses yeux sont à la cathédrale de Rouen et ses entrailles auraient été déposées là même où il fut tué, dans la chapelle du château de Chalus en Creuse, aujourd'hui en ruine. Son corps, une fois dépecé, salé et enveloppé dans du cuir de bœuf (c'était le must pour l'époque), Richard Cœur de Lion fut bien enterré à l'Abbaye de Fontevraud, mais apparemment, on ne retrouvera jamais ses ossements profanés pendant la révolution.* »

- Un cinquième gisant a été découvert en 1986 (sans sa tête ni ses jambes). Des chercheurs ont émis une hypothèse (encore à confirmer) : il s'agirait de Raymond VII de Toulouse.

³⁷ Saluons également l'élection, le 25 juin dernier, de Mme Élisabeth Verry, conservatrice en chef du patrimoine et directrice des Archives départementales de Maine-et-Loire, en tant que présidente de notre académie. Elle devient ainsi la seconde femme à occuper cette fonction après Mme Françoise Poirier-Coutansais (1982-1993).

³⁸ Victor Pavie, *Op. Cit.*, p. 238.